

Rue des Arts promeut les valeurs spécifiques aux Arts de la Rue
(art dans l'espace public, accès à la culture pour toutes).

Le secteur culturel a plus que jamais besoin de l'engagement
de sponsors et mécènes à ses côtés !

Association
RuedèsArts

rue de la Metrie - 35680 Moulins

www.ruedesarts.net

Pour nous contacter :

Valéria Barbiero
(chargée du sponsoring/mécénat)
06 35 29 66 32

Géraldine Gicquel
(Coresponsable, chargée du sponsoring/mécénat)
06 16 36 12 24

Association
RuedèsArts

Être sponsor / mécène

désarticulé

FESTIVAL ARTS DE RUE - 22^e ÉDITION
2026



POURQUOI ÊTRE PARTENAIRE SUR LA 22^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL ?

SOUTENIR UN PROJET CULTUREL D'ENVERGURE
AUTOUR DES ARTS DE LA RUE

Un projet qui se décline selon 3 axes :

- La programmation de spectacles dans nos territoires ruraux (festival Désarticulé)
- Le soutien financier à la création de spectacles (résidences)
- L'organisation d'actions culturelles auprès de divers publics (rencontres, ateliers,...)

En 2026...

Festival Désarticulé - 3 week-ends - du 30 mai au 27 juin :

1^{er} week-end :

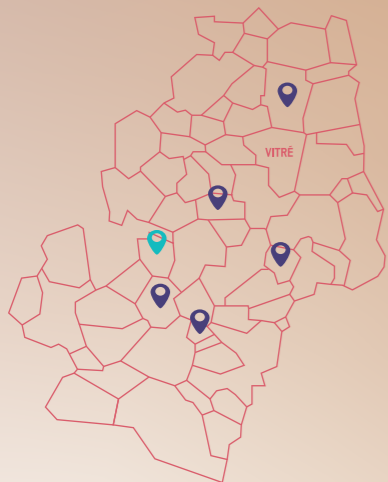
- Samedi 30 mai à Torcé (partenariat avec Vergéal)
- Dimanche 31 mai à St Germain du Pinel (partenariat avec Domalain)

2^{ème} week-end :

- Vendredi 12 juin à Marcillé Robert en partenariat avec la Minoterie lors des Ephémères
- Samedi 13 juin à Arbrissel (Bienvenue à cette nouvelle commune !)
- Dimanche 14 juin à Balazé (mutualisation avec Taillis et St Christophe des Bois et)

3^{ème} week-end à Moulins le vendredi 26 et samedi 27 juin :

Le temps fort du festival pour un événement éco-responsable, accessible aux personnes en situation de handicap et attentif aux risques en milieu festif



PARTICIPER À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Faire du Pays de Vitré un bassin reconnu pour sa richesse culturelle !

S'ASSURER UNE VISIBILITÉ DANS UN ÉVÉNEMENT REPÉRÉ ET FRÉQUENTÉ

Un festival marquant de la période estivale,
plus de 15 compagnies, pour plus de 30 représentations !
7 000 spectateur·rice·s attendu·e·s pour cette 22^{ème} édition !

Un rendez-vous qui marquera les esprits !

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

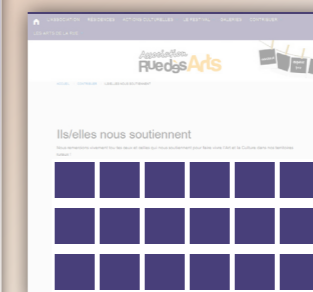
ÊTRE MÉCÈNE	Pas de contrepartie publicitaire mais une réduction d'impôts de 60% du don ¹	
	300 €	coût réel de 120 €
	1000 €	coût réel de 400 €
ETC... !		

¹Déduction fiscale à 60 % du montant du don, des pris dans la limite de 0,5 % du CA de l'entreprise.
Loi du 1^{er} Août 2003, 2003 709 Article Code Général Impôts : 238 bis.

ÊTRE SPONSOR	Contreparties publicitaires en fonction du montant alloué		
	Sponsoring	Votre logo paraîtra sur notre site web + ...	
	De 100 €	La banderole des sponsors sur toutes les communes de festival	
	De 300 €	+ sur le programme	
Supérieur à 1000 €	+ sur l'affiche du festival ! + sur le teaser du festival (6400 vues pour l'édition 2025) relayé Sur YouTube et par nos réseaux sociaux		
		 5400 followers	 1100 followers



Affiche du festival (Formats : 40x60 - A3 - A4)



Site internet



Programme du festival



Banderole sponsors présente sur tous les lieux du festival